

Geneviève Massignon et les contes oubliés du Madawaska : un patrimoine à redécouvrir

Geneviève Massignon and the forgotten tales of Madawaska: A heritage to rediscover

Ronald Labelle

Volume 12, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026782ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1026782ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Labelle, R. (2014). Geneviève Massignon et les contes oubliés du Madawaska : un patrimoine à redécouvrir. *Rabaska*, 12, 25–37.
<https://doi.org/10.7202/1026782ar>

Résumé de l'article

Après avoir parcouru les régions acadiennes des provinces Maritimes en 1946-1947 afin de réaliser une thèse doctorale sur les parlers français d'Acadie, Geneviève Massignon y est revenue en 1961, attirée cette fois-ci par les conteurs et chanteurs traditionnels qu'elle avait découverts. Florent Gervais, conteur vivant dans le Madawaska américain, avait particulièrement attiré son intérêt. Massignon a présenté des contes du Madawaska lors du congrès de l'ISFNR à Athènes en 1964, mais elle est décédée deux ans plus tard et son grand projet d'édition de contes n'a jamais été réalisé. Massignon considérait que les contes du Madawaska méritaient d'être connus à travers le monde, mais son travail est tombé dans l'oubli. L'auteur s'interroge donc sur les tendances qu'ont les chercheurs de développer sans cesse de nouveaux chantiers de recherche, alors que des travaux importants demeurés inachevés mériteraient d'être repris. Selon lui, les contes traditionnels demeurent un domaine d'étude pertinent à l'heure où la pratique du contage connaît partout un renouveau.

Geneviève Massignon et les contes oubliés du Madawaska : un patrimoine à redécouvrir

RONALD LABELLE
Cape Breton University

L'étude du conte traditionnel a connu bien des transformations depuis ses débuts au XIX^e siècle. La quête des origines anciennes des contes a mené à l'étude comparative des variantes, qui a ensuite été éclipsée par divers modes d'analyse structurale et, plus récemment, bien des chercheurs se sont intéressés au sens des contes, s'inspirant de théories en psychanalyse. Mais malgré l'abondance des approches théoriques en la matière, l'étude du conte est devenue aujourd'hui un domaine marginal en ethnologie dans le monde occidental, reflétant le fait que la tradition du conte elle-même est devenue moribonde un peu partout.

Dans le monde francophone, quelques spécialistes du conte ont continué à développer le champ de recherche. Au Canada, il faut mentionner les noms de Vivian Labrie et de Jean-Pierre Pichette, alors qu'en France, Nicole Belmont, Josiane Bru et Patricia Heiniger-Casteret sont les principales spécialistes du conte. Mais la majorité des adeptes du conte populaire aujourd'hui sont des néo-conteurs, soit des artistes qui pigent des récits oraux ici et là pour se bâtir un répertoire propre à être présenté dans les festivals de conte qui existent un peu partout.

Au moment où on a laissé tomber l'étude du conte dans les institutions du haut savoir, d'importants travaux d'inventaire, d'analyse et d'édition sont restés en suspens. Mais est-ce valable d'abandonner tout un domaine de recherche parce que les contes ne sont plus transmis de façon traditionnelle ? Afin d'alimenter une réflexion sur cette question, il est pertinent d'examiner un des grands projets inachevés du siècle dernier, soit l'étude des contes du Madawaska recueillis par Geneviève Massignon.

Geneviève Massignon en Acadie

Cette linguiste et ethnologue française est venue aux Maritimes pour une première fois en 1946-1947. Elle avait travaillé l'année précédente à la

préparation de *l'Atlas linguistique de l'Ouest de la France* et elle appliqua la même méthode d'enquête en Acadie, parcourant les régions francophones des Maritimes, armée d'un ensemble de questionnaires comprenant plus de 2 000 questions sur la langue. Elle mena une enquête systématique, visitant 18 régions et passant au moins une semaine à chaque endroit¹. Son but était de rédiger une thèse de doctorat sur les parlers français d'Acadie, mais, comme elle l'avait fait dans l'Ouest de la France et en Bretagne, Massignon questionna aussi ses informateurs au sujet des chansons traditionnelles et des contes. Utilisant une technique d'écriture phonétique, elle nota par écrit un total de 25 contes provenant surtout de Nouvelle-Écosse.

Elle n'avait pas encore accès à un appareil d'enregistrement fiable, ses tentatives de capter la voix de ses informateurs sur machine se soldant par un échec, mais elle réalisa environ trois heures d'enregistrements de chansons en recourant aux services des studios de radio situés à Moncton et à Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Geneviève Massignon avait reçu une bourse du gouvernement français afin de séjourner au Canada entre les mois d'avril 1946 et février 1947, mais, dans le contexte économique difficile des années d'après-guerre, elle ne disposait pas des fonds nécessaires à l'organisation d'un nouveau stage d'enquêtes en Acadie. Elle a donc poursuivi des enquêtes linguistiques et ethnographiques dans l'Ouest de la France, en Bretagne et en Corse, publiant, notamment *Contes de l'Ouest : Brière, Vendée, Angoumois* en 1954.

En 1961, elle reçut enfin du Conseil des arts du Canada une bourse qui lui permit de retourner sur ses lieux d'enquête en Acadie, cette fois-ci munie d'un magnétophone. En 1961, elle a donc pu enregistrer des centaines de contes et plus de mille chansons dans presque toutes les régions où vivent les Acadiens. Il en résulta la rédaction d'une thèse de doctorat intitulée *Les Parlers français d'Acadie*, ainsi qu'une thèse complémentaire, *La Chanson populaire française en Acadie*. Les deux thèses ont été soutenues en 1962. L'année précédente, tout en complétant son enquête linguistique en Acadie, Massignon mena principalement des enquêtes sur la chanson et le conte. Bien que le conte ne fût pas le sujet d'une de ses thèses, elle s'y intéressait autant qu'aux autres domaines.

Massignon parcourut en 1961 les mêmes régions acadiennes qu'en 1946-1947, mais elle était particulièrement attirée par le Madawaska, région frontalière touchant à la fois au Nouveau-Brunswick et à l'État du Maine. L'ancien territoire du Madawaska a été colonisé par un mélange d'Acadiens et de Canadiens français dès la fin du XVIII^e siècle, avant d'être scindé par l'établissement de la Rivière Saint-Jean comme limite frontalière internatio-

1. Bibliothèque nationale de France [désormais BNF], Fonds Geneviève-Massignon, Note établie pour la Direction de la Phonothèque nationale de Paris, mars 1947.

nale en 1842. Du jour au lendemain, la moitié de la population qui habitait du côté américain de la frontière s'est vu coupé de ses racines culturelles et les descendants ont dû lutter pour le maintien de la langue française sans aucun soutien institutionnel.

L'attrance de Geneviève Massignon pour cette région peut s'expliquer par son désir de suivre les traces de son frère aîné, Yves, qui entreprit en 1935 une étude de géographie humaine sur la survie de la culture française dans le Madawaska américain, mais qui souffrait d'une grave maladie qui l'a emporté en octobre de cette même année, à l'âge de 20 ans. Yves Massignon idéalisait le Madawaska, tout comme sa sœur le ferait plus tard. En août 1935, il aurait confié à son père :

Je me suis serré contre ces gens là-bas, avec un travail sur ces paysans attachés encore au sol, part de notre race restée saine ; trahis, oubliés, opprimés, ils n'avaient pas blasphémé, ni désespéré, ils ne s'étaient pas révoltés, mais avaient été patients, ils avaient gardé confiance, et l'on n'avait pu les déformer.²

La famille Massignon a développé un grand attachement à l'Acadie, en partie à cause de l'implication de Louis Massignon, le père de Geneviève, dans la promotion du fait acadien. Ce dernier, bien que spécialiste d'études islamiques, était engagé dans les mouvements catholiques français, au sein desquels la fidélité des Acadiens envers l'Église était grandement admirée. Louis Massignon a d'ailleurs fait partie dès 1935 du Comité France-Acadie fondé à Paris par l'écrivain Émile Lauvrière en 1921.

Le premier séjour de Geneviève Massignon au Madawaska lui avait fait une forte impression, comme on peut le constater dans cet extrait d'un article intitulé « Voyage en Acadie » :

L'éclosion subite des feuilles aux arbres, survenue juste après mon arrivée, symbolise encore à mes yeux l'aspect de cette haute vallée, où les méandres du Saint-Jean s'entourent de riants petits villages aux toits de bardeaux, grimpant hardiment sur les collines, parmi des champs et des pâturages si verts qu'on se croirait en Normandie.³

Lors d'une entrevue menée par l'archiviste René Beaudry en 1963, Massignon décrit ainsi ses premières impressions des habitants de la région :

Mon premier contact avec les Français des Maritimes a eu lieu dans le Madawaska. J'ai tout de suite été reçue parmi des familles de bûcherons. On m'a offert les galettes au sarrasin qui remplacent chez eux le pain, et cela m'a fait penser à la Bretagne où je passe si souvent mes vacances. J'ai eu l'impression

2. Christian Destremau et Jean Moncelon, *Louis Massignon – le « cheikh admirable »*, Paris, Plon, 1994 (Nouvelle édition Lectoure, Le Capucin, 2005), p. 300.

3. BNF, Fonds Geneviève-Massignon, boîte 73, n° 1 : *Le Trait d'union – Organe de l'Association des étudiants acadiens*, Québec, vol. 2, n° 4, avril 1947, p. 4.

d'être transplantée dans un coin de France, sous un climat canadien, au bord de la grande forêt canadienne⁴.

Massignon avait passé trois semaines au Madawaska entre le 20 mai et le 10 juin 1946 et elle y était retournée à la toute fin de la période d'enquête, soit du 27 novembre au 1^{er} décembre. C'est à ce moment-là que fut prise une photo où on la voit sur une route enneigée, accompagnée de sa bicyclette lourdement chargée⁵.

En 1961, elle entreprit une nouvelle collecte au Madawaska. Alors que son enquête en Acadie se déroula sur une période de trois mois entre juin et octobre 1961, elle choisit de passer un mois complet au Madawaska, séjournant dans la région du 13 juin au 13 juillet. Elle séjourna aussi du côté américain de la frontière, où elle fit la rencontre d'un ancien bûcheron devenu conteur nommé Florent Gervais. Au total, son enquête au Madawaska comprend 206 contes, dont 184 enregistrements sonores et 22 documents manuscrits. Au Madawaska, Massignon recueillit principalement des contes en 1961, sauf chez Madame Odile Martin, une informatrice exceptionnelle qu'elle avait d'abord rencontrée et enregistrée en 1946 et qui lui transmit plus de 300 chansons en plus d'un grand répertoire de contes. Partout ailleurs en Acadie, c'est la collecte de chansons qui a été la plus fructueuse pendant la seconde période d'enquête.

Une fois ses deux thèses doctorales terminées en 1962, Massignon put enfin se consacrer à la compilation et à l'analyse des contes recueillis au Canada et elle choisit de centrer son attention sur le répertoire recueilli au Madawaska. Dès son retour en France en 1961, elle avait fait part de son projet au professeur Luc Lacourcière, de l'Université Laval :

Je poursuis, en effet, l'idée d'une étude sur les traditions françaises du Maine, par exemple sur la cinquantaine de contes traditionnels que j'y ai enregistrés ou notés en 1961. Vu leur longueur, on pourrait envisager des résumés analytiques (comme ceux préparés par la Sœur Sainte Hélène de la Foi), qui fourniraient la substance nécessaire à la décomposition en « motifs ».⁶

Massignon poursuivait alors le double but de décomposer et d'analyser l'ensemble des contes recueillis au Madawaska, tout en accordant une attention particulière à certains contes qui se distinguaient de l'ensemble. Afin d'identifier les motifs présents dans les contes, elle sollicita la collaboration de Luc Lacourcière à Québec. Elle avait séjourné aux Archives de folklore de l'Université Laval en 1961 et souhaitait que le Conseil des arts du Canada

4. CÉACC, fonds René-Beaudry, 555.1.1 : Émission « Documents », mars 1963.

5. Geneviève Massignon, *Trésors de la chanson populaire française : autour de 50 chansons recueillies en Acadie*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1994, 2 vol., p. III.

6. BNF, Fonds Geneviève-Massignon, lettre à Luc Lacourcière, 23 septembre 1961.

lui permette de retourner au Canada l'année suivante pour mener un stage auprès de Lacourcière, mais le voyage n'a finalement pas eu lieu⁷.

La correspondance entre les deux chercheurs nous apprend que son projet de séjour à l'Université Laval fut remis d'année en année entre 1962 et 1966 et ne s'est jamais réalisé⁸. Suite au décès de son père Louis en 1962, Massignon avait choisi de rester auprès de sa mère qui avait une santé fragile et elle ne pouvait plus envisager un long voyage à l'étranger⁹. Il est possible que les deux chercheurs se soient rencontrés lors du passage de Lacourcière à Paris en 1965. Massignon lui écrit ceci dans une lettre datée du 29 janvier de cette même année : « Je transcris en ce moment ma collecte enregistrée sur bande magnétique au Madawaska américain, et je me trouve devant quelques contes difficiles à classer ; je serais heureuse de vous les montrer lors de votre passage à Paris.¹⁰ » Massignon et Lacourcière ont tous deux consacré des études au conte de *L'Enfant qui devait être pendu à l'âge d'homme*, désigné aussi sous le titre *L'Horoscope*¹¹ (ATU 506*). On peut supposer qu'ils ont eu l'occasion d'échanger leurs idées sur ce sujet.

La rupture

Les travaux de Geneviève Massignon s'arrêtèrent brusquement au début juin 1966. Au moment même où elle devait se rendre en Bretagne pour participer aux fêtes du bicentenaire de l'installation des Acadiens déportés à Belle-Île-en-Mer, Geneviève Massignon fut frappée d'une crise cardiaque et décéda à l'âge de 45 ans. Ses archives furent entreposées pendant une vingtaine d'années jusqu'à ce que son frère, Daniel Massignon, lègue le fonds à la Phonothèque de la Bibliothèque nationale de France en 1985.

Ce dernier s'était adressé à Luc Lacourcière en 1983, lui offrant la possibilité d'obtenir des copies des enregistrements des contes du Madawaska, à condition que l'Université Laval en paye les coûts de reproduction¹². Deux ans plus tard, au moment de la constitution du Fonds Geneviève-Massignon, Daniel Massignon offre de prêter à Lacourcière tous les enregistrements effectués au Madawaska américain, le temps de réaliser une édition critique des 77 contes que comprend l'ensemble¹³.

7. BNF, Fonds Geneviève-Massignon, lettre à Luc Lacourcière, 23 septembre 1961.

8. Division des archives de l'Université Laval, Fonds Luc-Lacourcière, P178, C 5/2, 97.

9. BNF, Fonds Geneviève-Massignon, lettre au père Anselme Chiasson, 19 janvier 1963.

10. Division des archives de l'Université Laval, Fonds Luc-Lacourcière, P178, C 5/2, 97

11. Luc Lacourcière, « L'Horoscope – conte acadien », *Culture vivante*, Québec, Ministère des affaires culturelles, n° 9, 1968, p. 38-43.

12. Division des archives de l'Université Laval, Fonds Luc-Lacourcière, P178, C 5/2,97. Lettre de Daniel Massignon à Luc Lacourcière, datée le 23 juin 1983.

13. Division des archives de l'Université Laval, Fonds Luc-Lacourcière, P178, C 5/2,97. Lettre de Daniel Massignon à Luc Lacourcière, datée le 18 juin 1985.

Malheureusement, Luc Lacourcière, âgé alors de 75 ans, connaissait des problèmes de santé qui l'empêchaient d'entreprendre une étude de ce genre. Étant le principal collaborateur de Massignon au Canada, il aurait été le chercheur le mieux placé pour continuer l'œuvre interrompue ; mais, au moment où la succession de l'ethnologue française l'a approché, il était déjà trop tard. En fait, personne n'a repris l'œuvre de Geneviève Massignon après son décès prématuré. La plupart des ethnologues canadiens ignoraient complètement l'ampleur de son fonds. Pour apprécier cela, il suffit de citer l'absence de toute mention de Geneviève Massignon dans *l'Inventaire des sources en folklore acadien*, publié par le Centre d'études acadiennes en 1983¹⁴. Au moment où j'effectuai la compilation de cet inventaire, je connaissais les travaux de Geneviève Massignon sur la langue en Acadie, mais j'ignorais complètement qu'elle avait recueilli chez nous des centaines de contes et plus de mille chansons.

Ce n'est qu'en 1998 qu'un premier état du fonds fut réalisé à la BNF et une description complète fut élaborée peu à peu au cours des années suivantes par le Département d'audiovisuel de la Bibliothèque. On a alors découvert avec étonnement le trésor qu'avait accumulé Geneviève Massignon pendant ses deux missions en Acadie. Lorsque Jean-Pierre Pichette s'est rendu à la BNF en 2006 pour consulter le fonds, un inventaire exhaustif était encore en voie de réalisation. Lors de mon propre passage à la BNF en 2012, les travaux étaient bien avancés, mais les documents manuscrits n'avaient toujours pas été décrits en entier.

Une perle rare

J'ai réfléchi longuement sur le trésor culturel que représente le fonds Geneviève-Massignon et une question m'intrigue toujours. Alors que Massignon s'était intéressée d'abord à la langue acadienne, le sujet de sa thèse doctorale, et ensuite aux chansons traditionnelles, sujet de sa thèse complémentaire, c'est la tradition du conte dans la région du Madawaska qui a retenu son attention une fois ses travaux universitaires complétés et ce sont en particulier les récits racontés sur la rive américaine de la Rivière Saint-Jean qui ont stimulé son intérêt. Je me suis donc demandé ce qui a pu l'intriguer à ce point. Elle qui avait recueilli des contes un peu partout aux Maritimes, ainsi que dans l'Ouest de la France, en Bretagne et en Corse, avait trouvé dans la vallée du Haut Saint-Jean les conteurs qui possédaient le répertoire le plus intéressant à son point de vue et c'est cela qu'elle désirait mettre en valeur dans ses conférences et publications.

14. Ronald Labelle, *Inventaire des sources en folklore acadien*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1983.

Un bref regard sur l'ensemble du fonds permettra d'en établir un portrait plus clair. Après avoir noté 25 contes en Nouvelle-Écosse pendant son stage initial en 1946-1947, Massignon retourna dans les régions acadiennes de cette province en 1961 pour y enregistrer 30 contes. Elle recueillit aussi trois contes à l'Île-du-Prince-Édouard, huit aux Îles-de-la-Madeleine et huit autres dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, mais le gros de ses efforts fut concentré dans les régions du nord-est et du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, ainsi que du côté américain de la frontière. Elle enregistra 57 contes dans la Péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick et 144 dans le comté de Madawaska. Dans l'État du Maine, elle enregistra 52 contes, en plus d'en noter 25 autres par écrit. Au total, 253 des 302 contes enregistrés en 1961 proviennent du nord du Nouveau-Brunswick et du Madawaska américain.

Il n'est pas surprenant que Massignon ait choisi d'analyser en profondeur les contes provenant de ces régions, étant donné l'ampleur de la collecte. Mais ses écrits et sa correspondance révèlent qu'elle était particulièrement impressionnée par les contes du Madawaska américain, alors qu'elle s'était moins intéressée à ceux recueillis au Nouveau-Brunswick. Afin de comprendre ce choix, il faut savoir qu'un informateur en particulier avait retenu son attention, soit Florent Gervais, de Sainte-Luce, Maine, âgé de 83 ans en 1961. Ce dernier raconta 32 contes parmi les 52 enregistrés dans le Maine. Du côté canadien, c'est Odile Martin, de Sainte-Anne-du-Madawaska, qui se distingue en tant qu'informatrice, racontant 59 contes parmi le total des 144 enregistrés sur bande. Odile Martin avait d'ailleurs raconté un premier conte, « La belle Julie » en 1946, lors de l'enregistrement d'une partie de son répertoire de chansons grâce à l'assistance technique du poste de radio CJEM d'Edmundston¹⁵.

Odile Martin était bien connue des folkloristes de l'Université Laval. À titre d'exemple, lorsque Louis Massignon avait exprimé le désir de visiter le terrain d'enquête de sa fille lors d'un voyage à Québec, c'est chez Madame Martin que Luc Lacourcière l'a amené¹⁶. Mais tout semble indiquer que Geneviève Massignon considérait Odile Martin comme une grande informatrice dans le domaine musical surtout, elle qui lui avait transmis quelque 300 chansons, y compris plusieurs anciennes plaintes, celles que l'on désignait de « grand's chansons »¹⁷.

Bien qu'Odile Martin connût un répertoire varié de contes, ses prestations dans ce domaine étaient brèves et les récits plutôt schématiques. Au total, 40 heures de contes ont été enregistrés sur les deux rives de la

15. BNF, Fonds Geneviève-Massignon, boîte 44, n° 2-6, Relevé des contes recueillis en Acadie.

16. Division des archives de l'Université Laval, Fonds Luc-Lacourcière, P178, C 2/7, conférence de Luc Lacourcière à la Société historique acadienne, Moncton, 6 mai 1965.

17. Voir Geneviève Massignon, *Trésors de la chanson populaire française* – Autour de 50 chansons recueillies en Acadie, Paris, BNF, 1994, 2 tomes (373 p. et 161 p.).

rivière Saint-Jean. La durée moyenne de chaque conte d'Odile Martin n'est que de sept minutes, les 57 contes ayant une durée totale d'environ sept heures. Par contraste, le répertoire de Florent Gervais représente environ 14 heures d'enregistrement et ses 32 contes ont une durée moyenne de près de 30 minutes. Les récits oraux transmis dans les chantiers forestiers au début du ^{xx}^e siècle comprenaient souvent des grands contes merveilleux, ce qui est reflété par le répertoire de Gervais.

En faisant la connaissance de Florent Gervais, Massignon avait trouvé la perle rare : un informateur qui avait fidèlement retenu les contes traditionnels venus des siècles antérieurs. En 1964, Massignon présenta une vue d'ensemble des contes du Madawaska américain dans le cadre d'une conférence prononcée au prestigieux congrès quinquennal de l'International Society for Folk Narrative Research (ISFNR) à Athènes. Les actes du congrès, publiés en 1965, comprennent le texte de sa communication intitulée « La Tradition du conte français au Madawaska américain »¹⁸, dans lequel elle présente ainsi le conteur, qu'elle nomme « Florent S. » :

La formation du répertoire de mon meilleur informateur, Florent S., cultivateur et bûcheron – né en 1877 de parents « américains » mais d'un grand-père « canadien » – qui avait su une cinquantaine de contes et en a enregistré 31 pour moi, s'est faite de façon suivante. Florent S. a d'abord écouté pendant vingt ans les meilleurs conteurs des « chantiers », puis quand il a eu 40 ans, il s'est mis à conter les histoires qu'il avait entendues. Comme il s'est fait apprécier de son auditoire de bûcherons, il a essayé d'enrichir son répertoire au hasard des rencontres avec d'autres confrères doués. Ne sachant que le français, il ne semble pas avoir appris de contes auprès de confrères de langue anglaise ; mais il est certain que des thèmes d'origine étrangère à la tradition apportée de France, ont circulé dans les milieux que Florent S. a fréquentés, et ceci a dû s'opérer par l'intermédiaire de personnes bilingues.¹⁹

Par la suite, Massignon présente les caractéristiques de l'ensemble des 77 contes (enregistrés et manuscrits) recueillis auprès d'un total de 15 conteurs et conteuses vivant dans l'État du Maine ; mais aucun autre conteur n'est cité directement, quoiqu'elle fasse mention dans un autre article d'un « second conteur, qui avait quitté le Madawaska américain pour devenir ouvrier des « manufactures » dans l'État de Massachussets [*sic*] pendant son âge mûr²⁰ ».

18. Geneviève Massignon, « La Tradition du conte français au Madawaska américain », *IV. International Congress for Folk-Narrative Research in Athens, Lectures and Reports*, Athens, 1965, p. 274-281.

19. *Ibid.*, p. 275.

20. Geneviève Massignon, « L'Enfant qui devait être pendu à l'âge d'homme – un conte franco-américain non classé dans le Catalogue d'Arne et Thompson », *Fabula – Revue des études sur le conte populaire*, Berlin, vol. 7, 1964-1965, p. 54.

Dans sa présentation générale des contes du Madawaska américain, Massignon constate que les contes merveilleux constituent l'immense majorité des répertoires étudiés et que les conteurs « semblent affectionner les “contes de misère”, c'est-à-dire ceux qui relatent les épreuves et souffrances injustement infligées, courageusement surmontées et finalement récompensées²¹. » Elle cite des exemples de contes comme *La Femme aux mains coupées* (ATU 706) et *Les Trois Sœurs abandonnées* (ATU 707) qui « font encore couler des larmes à un auditoire simple et sensible ». Geneviève Massignon elle-même était sûrement émue devant les « contes de misère », car le répertoire qu'elle admirait tant chez son conteur de prédilection, Florent Gervais, en contenait plusieurs.

La lettre adressée à Luc Lacourcière par Daniel Massignon le 23 juin 1983 nous laisse entrevoir l'orientation que devait prendre l'étude de sa sœur. Annexée à la lettre se trouve une liste des 72 contes recueillis au Madawaska américain, avec en marge une note indiquant que 19 au total avaient été transcrits intégralement par Geneviève Massignon, alors que six autres avaient fait l'objet de résumés. Six des sept contes non classés dans le catalogue international Aarne-Thompson avaient été transcrits, ce qui suggère que Massignon voulait analyser leurs éléments en vue d'une classification éventuelle.

Parmi les 57 contes merveilleux recueillis, dix avaient été transcrits et il en est ainsi pour trois des sept contes romanesques de la collection. Enfin, aucun des six contes facétieux n'était transcrit. La liste des contes transcrits comprend en réalité 11 textes recueillis sous forme manuscrite. Il s'agit probablement de copies au propre de contes notés à main levée par Massignon lors de ses enquêtes. Parmi les huit contes transcrits à partir d'enregistrements sonores, six avaient été recueillis de Florent Gervais et les six résumés de contes provenaient aussi du même narrateur. Il est donc possible de conclure que l'intérêt particulier qu'avait Geneviève Massignon pour le répertoire de monsieur Gervais expliquait son désir de consacrer une étude importante à la tradition du conte populaire dans le Madawaska américain.

Les écrits laissés par Massignon renferment quelques détails biographiques au sujet de Florent Gervais. À part l'extrait de la communication citée plus haut, l'article paru dans la revue *Fabula*, dont le sujet est un autre des contes de Gervais, contient la mention suivante : « Florent S., âgé alors de 84 ans, avait su une cinquantaine de contes ; il n'avait jamais quitté sa vallée natale, où il était cultivateur pendant la belle saison, et bûcheron en hiver²² ». Des données généalogiques nous apprennent que Florent Gervais

21. Geneviève Massignon, « La Tradition du conte français au Madawaska américain », *op. cit.*, p. 279.

22. Geneviève Massignon, « L'Enfant qui devait être pendu à l'âge d'homme », *op. cit.*, p. 54.

est né le 9 novembre 1877 à Frenchville, Maine, et qu'il est décédé le 19 avril 1969. Il était donc âgé de 83 ans et demi lors de l'enquête de Massignon. Il était veuf depuis 1910, année de la mort de son épouse, Philomène Roy. Le couple avait deux enfants nés en 1907 et 1908²³. Le fonds Massignon déposé à la BNF contient aussi la note suivante :

GERVAIS Florent (né en 1877 à Sainte-Luce) actuellement à Charette Hill, Fort Kent. Gagnait 57 piasses par mois dans les chantiers. N'a jamais appris l'anglais. Sait lire le français, a appris son catéchisme en français (livre imprimé à Québec). A perdu sa femme au bout de 4 ans, avec un garçon et une fille. Ne s'est pas remarié. A porté la barbe longue pendant un an en signe de deuil. Habitant Fort Kent à 66 ans (a cédé alors sa terre des concessions à son fils, père de 14 enfants).²⁴

Les brèves monographies que Massignon avait réussi à compléter de son vivant sont toutes deux consacrées à des contes recueillis de Florent Gervais. Elle a choisi de porter son attention sur deux contes relativement peu connus, soit *La Femme enterrée vive* (ATU 712) et *L'Enfant qui devait être pendu à l'âge d'homme* (ATU 506*). Dans les deux cas, elle compare les éléments contenus dans les contes de Florent Gervais à ceux relevés par les spécialistes du conte au niveau international. Son étude intitulée « L'Enfant qui devait être pendu à l'âge d'homme – un conte franco-américain non classé dans le Catalogue d'Aarne et Thompson » est parue en 1965 dans *Fabula*, la plus importante revue ethnologique de l'époque en Europe²⁵.

Le conte de *L'Enfant qui devait être pendu à l'âge d'homme* est comparé à des récits semblables recueillis en Bretagne, en Normandie, en Catalogne, en Bohême et en Slovaquie, alors que l'auteur mentionne aussi l'existence d'autres versions irlandaises, acadiennes et québécoises. Elle en conclut que le thème de la prédestination, présent partout dans les versions de ce conte, repose sur des croyances bien antérieures au christianisme, bien que sous sa forme actuelle le conte soit fortement imprégné d'un sentiment religieux. Massignon établit clairement le lien qui existe entre les versions européennes et françaises d'Amérique, mais ne va pas plus loin dans son analyse, répétant simplement le vœu exprimé par Luc Lacourcière qu'on y attribue un numéro au catalogue international des contes²⁶.

L'étude du conte de *La Femme enterrée vive* était issue d'une conférence prononcée lors d'un congrès international d'ethnographie qui eut lieu au Portugal en juillet 1963. L'article qui en résulta s'intitulait « Le Conte oriental

23. *Our Acadian, French-Canadian, and Maine Ancestors*, Ken Roy Copyright © 2005-2014. Family : Florent Gervais/Philomène Roy (F2591). <http://www.royandboucher.com/tng/familygroup.php?familyID=F2591&tree=T0001>. Page consultée le 6 mai 2014.

24. BNF, Fonds Geneviève-Massignon, Note manuscrite non indexée.

25. Geneviève Massignon, « L'Enfant qui devait être pendu à l'âge d'homme », *op. cit.*, p. 53-67.

26. *Ibid.*, p. 67.

de l'épouse enterrée vive, dans le Madawaska américain »²⁷. Le récit raconte comment une jeune femme injustement accusée d'abord d'adultère et ensuite de meurtre est vendue comme esclave et est victime d'un naufrage, pour enfin devenir une guérisseuse miraculeuse qui rend la santé à ses détracteurs, une fois qu'ils ont renié leurs fautes. Dans son analyse de ce conte, Massignon cherche à comprendre comment l'origine d'un récit oral présent dans les chantiers forestiers du Maine peut être retracée jusqu'à un conte littéraire d'origine persane, *Le Conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère*.

C'est Louis Massignon qui a d'abord signalé la ressemblance du conte madawaskaien avec un récit contenu dans le *Livre divin* de l'auteur persan Fariddudine Attar, du XIII^e siècle²⁸. Le père de Geneviève Massignon était un des plus grands spécialistes de la culture musulmane du XX^e siècle et détenait une chaire en sociologie islamique au Collège de France. Grâce à sa connaissance approfondie de la littérature ancienne du monde musulman, sa fille Geneviève a pu comparer le conte de Florent Gervais avec plusieurs sources orientales et elle conclut qu'une traduction française par Pétis de la Croix, parue en 1729 dans le recueil des *Mille et un jours*, a fini par passer à la tradition orale française d'Amérique²⁹.

Les influences littéraires dans les contes de tradition orale française d'Amérique sont souvent difficiles à identifier, car les récits ont été fortement imprégnés par la transmission orale. Massignon, qui connaissait un grand nombre de sources littéraires anciennes, était bien placée pour faire la juste part des origines orales et littéraires des contes. Dans son article qui porte sur la tradition du conte au Madawaska américain en général, elle affirme que la majorité des 77 contes recueillis rappelle directement la tradition française, et plus particulièrement celle de l'Ouest de la France³⁰. Mais elle signale aussi l'apport traditionnel venu d'Irlande, ainsi que les nombreuses sources issues de la littérature française de colportage, des contes de Perrault, des œuvres de Madame d'Aulnoy, des *Contes bleus* et finalement des recueils orientaux des *Mille et une nuits* et des *Mille et un jours*³¹.

Les trois articles que nous a laissés Geneviève Massignon ne font qu'évoquer la richesse qu'aurait pu représenter une étude exhaustive des contes recueillis au Madawaska américain. Massignon aurait pu éventuellement mener plusieurs études centrées sur les contes madawaskaiens recueillis des

27. Geneviève Massignon, « Le Conte oriental de l'épouse enterrée vive, dans le Madawaska américain », *Actas do congresso internacional de Ethnografia promovido pela câmara municipal de Santo Tirso*. Coloquio sobre o conto popular, Junta de investigações do ultramar, Lisbonne, Portugal, 1963, vol. 6, p. 85-295.

28. *Ibid.*, p. 288-289.

29. *Ibid.*, p. 294.

30. Geneviève Massignon, « La Tradition du conte français au Madawaska américain », *op. cit.*, p. 276.

31. *Ibid.*, p. 277-278.

deux côtés de la frontière internationale, ainsi que dans la Péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et ailleurs. Ses préoccupations reflétaient bien sûr celles des ethnologues de sa génération, qui rassemblaient et classifiaient les contes, mais qui recueillaient assez peu d'information au sujet des conteurs eux-mêmes. Or, les informateurs de Geneviève Massignon sont disparus depuis longtemps. Elle a observé en 1964 que les contes étaient encore appréciés par les vieillards et les jeunes au Madawaska, mais elle écrit aussi que « la tradition du conte est en régression dans le Madawaska américain, comme au Canada même. Sur 15 conteurs et conteuses interrogées en 1961, 11 avaient passé 60 ans, 4 étaient septuagénaires et 5 dépassaient 80 ans³² ».

Rétablir le pont entre tradition et modernité

Ceci nous ramène à la question de départ, à savoir si la rareté des conteurs traditionnels aujourd'hui doit nécessairement entraîner l'abandon de tout un champ de recherche. Je répondrais simplement non à cette question, car le mouvement de renouveau du conte qui a surgi à la fin du xx^e siècle crée un besoin urgent. Pour empêcher que les néo-conteurs soient complètement coupés des racines traditionnelles de leur art, il faut qu'ils aient la possibilité de connaître ces conteurs du passé qui ont permis aux anciennes traditions orales de faire le pont jusqu'au xx^e siècle. Un tel contact permettrait de rétablir le lien entre tradition et modernité. Comme l'écrivait Jean-Marc Massie dans son *Manifeste à l'usage du conteur contemporain* : « En faisant le lien entre la tradition et la modernité, le conteur contemporain joue un rôle non négligeable dans cette nécessaire activité qui consiste à recoller les morceaux de notre passé et de notre présent à l'intérieur du cadre de notre paysage identitaire.³³ »

Lors d'une entrevue radiophonique menée en 1978, Luc Lacourcière disait : « Il y a encore des conteurs, ils sont encore assez nombreux. Ils sont moins rares que difficiles à trouver, parce qu'ils se taisent, parce qu'on ne les fait plus conter.³⁴ » À cette époque, les membres de la dernière génération des conteurs traditionnels n'avaient que les ethnologues de passage à qui raconter leurs récits. Mais ces ethnologues ont mené un travail important, préservant les paroles des conteurs. Il serait grandement temps que ce précieux héritage sorte des archives et reprenne sa place dans la société d'aujourd'hui pour que puisse être rétabli enfin le lien entre tradition et modernité. Les ethnologues actuels auraient sûrement encore un rôle à jouer dans ce processus, car ils

32. *Ibid.*, p. 279.

33. Jean-Marc Massie, *Petit Manifeste à l'usage du conteur contemporain*, Montréal, Éditions Planète rebelle, 2001, p. 30.

34. Radio-Canada, Service des transcriptions et dérivés de la radio, « Entretiens : La tradition orale d'expression française en Amérique du Nord », octobre 1978, cahier n° 20, p. 15.

sont bien placés pour faciliter l'accès à la matière brute que constituent les fonds d'archives, étant donné leur expertise dans le domaine.

Pour revenir enfin aux conteurs oubliés du Madawaska, les récits racontés jadis par les conteurs dans les chantiers forestiers, les boutiques de forge, les magasins généraux, dans les cuisines et autour des feux de camp faisaient partie intégrale du paysage identitaire au Madawaska. Dans cette région, comme ailleurs au Canada français, une amnésie collective s'est instaurée au moment où la société a connu des bouleversements rapides. L'art du conte a été une victime de ces transformations, sombrant dans l'oubli. Mais les traditions orales au Madawaska et un peu partout en Acadie ont été captées sur bande sonore par Geneviève Massignon et ont été préservées à la Bibliothèque nationale de France. C'est ainsi qu'a été sauvegardé, par exemple, le conte de *La Femme enterrée vive*, qui a fourni à des générations d'habitants du Madawaska une leçon morale selon laquelle le triomphe est toujours possible face à l'adversité, à condition que l'on soit fidèle à ses principes.